

Amis de La Vie des Yvelines (78) – Rencontre du 18 janvier 2023

Pour cette première rencontre de l'année 2023, nous nous sommes retrouvés chez Catherine et Bernard – merci à eux pour leur hospitalité – dès 19 heures, pour nos échanges suivis d'un repas convivial composé à partir des 'mets sortis des sacs'.

12 personnes présentes, 5 excusées.

Deux points à l'ordre du jour :

- nos lectures et contributions sur la synodalité
- l'esquisse des thèmes et calendrier de la suite de nos activités pour l'année 2023.

1- Nos lectures et contributions sur la synodalité : la démarche synodale consultative des baptisés.

La synthèse qui suit a été rédigée et exposée par André après l'étude des réponses des différents groupes des lecteurs de La Vie sur la synodalité disponibles sur l'Intranet des Amis de La Vie, des contributions des membres des Réseaux réunis dans Parvis dont CELY 78 et de celles de la Confédération Catholique des Baptisés francophones (*ndlr, toutes ces références avaient été préalablement transmises par André aux membres du groupe pour préparer nos échanges*)

CE QUI NE MARCHE PLUS DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉGLISE

Beaucoup d'églises se vident. Parmi les réponses au questionnaire sur la synodalité, certains membres déclarent ne plus pratiquer. Un constat : diminution des baptêmes, des mariages à l'église. Ceux qui ne pratiquent plus pensent que le rite de la messe n'est pas suffisamment expliqué, que les paroles sont figées, incompréhensibles. Le mot « pécheur » l'emporte sur le mot « Amour ». Conception verticale de la liturgie : le prêtre est au-dessus des autres.

Autres raisons d'abandon de la pratique, la position de l'Église sur les sujets de société : l'avortement, l'homosexualité, la question des divorcés-remariés, la place de la femme dans l'Église, le rôle des laïcs face au monde ecclésiastique. Par exemple, il n'est toujours pas question d'autoriser les laïcs à célébrer les baptêmes ou de faire l'homélie.

Les réponses montrent les difficultés qu'ont les paroisses à se doter de véritables Conseils Pastoraux. Ceux qui existent sont souvent composés de laïcs choisis par le curé et non élus ; très souvent, il n'y a pas de retour sur les décisions prises.

Formatés au séminaire, les prêtres sont habitués à un système hiérarchique rodé, sécurisant et ont du mal à travailler avec les laïcs (hommes, femmes) en simples frères.

Marcher avec les femmes leur est encore plus difficile alors qu'on les a formatés à les considérer comme des aides d'ordre inférieur, soit comme des « tentatrices ». C'est d'autant plus délicat pour eux qu'aujourd'hui, de plus en plus de femmes, accèdent à des diplômes en théologie d'un haut niveau.

Du fait du manque de prêtres, les évêques font appel aux prêtres étrangers ou à la communauté conservatrice Saint Martin. Les prêtres seniors qui ont vécu Vatican II sont remplacés par des prêtres partisans de rites préconciliaires, traditionalistes ou bien charismatiques.

La conséquence est l'apparition de nouvelles petites communautés qui ne communiquent pas entre elles, avec le risque de divisions dans les paroisses.

Ce qui ne marche pas non plus vient du fait que l'Église reste « romaine ». Par exemple, elle répond négativement à la demande des évêques d'Amazonie d'avoir des « viri probati », hommes mariés pour célébrer la messe et animer leurs communautés.

Cette décision montre qu'il devient incompréhensible de vouloir tout diriger de Rome, selon les coutumes européennes. Pourtant, le concile Vatican II donnait la possibilité à des Conférences Épiscopales Régionales de prendre des décisions en tenant compte du contexte local.

Le Bon Pasteur doit rassembler toutes ses brebis, s'occuper de son troupeau mais aussi de toutes les brebis perdues. Des réponses au questionnaire semblent montrer que ceux qui ont quitté l'Église, ou du moins ne pratiquent plus, ne se sentent plus écoutés. Pour eux, l'émetteur a cessé de fonctionner.

LES PROPOSITIONS POSSIBLES POUR BÂTIR L'ÉGLISE DE DEMAIN

Si le nombre de prêtres diminue, **il faut bien réorganiser la vie de la paroisse** ; celle-ci pouvant compter plusieurs clochers répartis dans plusieurs communes.

Chaque paroisse organise une Assemblée Générale une fois/an pour discuter des orientations et participer aux décisions prises par le Conseil Pastoral. Ce dernier est composé de laïcs élus lors de l'AG. Le Conseil Pastoral rend compte de son travail régulièrement aux paroissiens. **Aucune décision n'est prise par une seule personne, même pas par le curé.**

Des formations de prise de parole sont organisées au niveau local. Des femmes et des hommes annoncent la Bonne Nouvelle lors de l'homélie. Celle ou celui qui prononce l'homélie la prépare en équipe. Dans cette préparation de l'homélie, **il ne faut pas oublier d'établir le lien concret entre la parole prononcée et la vie quotidienne.** On peut se poser la question du message essentiel que l'on veut que le fidèle retienne en repartant chez lui.

Le langage et le contenu des prières doivent faire sens. Ainsi, on peut revoir le vocabulaire des prières eucharistiques en bannissant des termes incompréhensibles.

Il faut proposer une coresponsabilité des laïcs. **Il faut rendre aux femmes leur dignité** en leur confiant la même activité ecclésiale que les hommes. Dans cette perspective des femmes auraient **accès au Diaconat**, comme cela se fait pour les hommes.

Dans certains cas, des laïcs pourraient célébrer les baptêmes.

Il faut **inventer d'autres formes de communautés complémentaires en organisant des réunions de villages** ou de quartiers où pratiquants ou non peuvent échanger à la lumière de l'Évangile.

En l'absence de curé titulaire dans chacune des églises il faut **repenser le ministère. Le curé devient prêtre « itinérant »** allant d'un village à un autre, avant d'avoir des laïcs hommes ou femmes missionnaires de la même façon.

L'ensemble des laïcs peut être associé à la désignation des nouveaux évêques. Ces derniers missionneront, pour un temps donné, les représentants et ministres, hommes et femmes, que ces communautés se seront données.

Les titres inappropriés (Monseigneur, mon Père...) **seront abandonnés** pour faire place à plus de simplicité dans les rapports fraternels.

La communauté aura le souci de ne pas occulter les problèmes de société. Ainsi, des célébrations d'union de personnes divorcées remariées civilement, pourront être effectuées dans la paroisse. Ces personnes pourraient recevoir normalement la communion sans que cela soit une exception. De même, les couples homosexuels seront accueillis fraternellement et recevoir une bénédiction s'ils en font la demande.

Il faut retrouver tous ces chrétiens qui ont été engagés dans la société tels que les militants de l'Action catholique, ceux de la JOC.

Parce que, dans de plus en plus de paroisses, ce sont des laïcs qui assurent la préparation des baptêmes, prennent en charge le catéchisme familial, célèbrent des enterrements (...), ceux-ci

pourraient convier, avec l'aide d'autres chrétiens engagés, ces non habitués à des moments de communion, de fraternité.

Comme geste d'ouverture, notre appropriation des encycliques telles que Laudato Si', 'Fratelli tutti' permettrait d'aller sur le parvis de l'église, pour promouvoir, entre autres, l'urgence écologique (*ndlr, nous aborderons ce thème lors de notre rencontre du 23/03/23 à Plaisir, l'initiative de l'église verte abonde dans ce sens*), des nouvelles solidarités.

CONCLUSION

Aujourd'hui l'Église n'est plus considérée pertinente par nos contemporains depuis qu'elle a perdu son autorité morale. Elle a échoué à être égalitaire et diverse. Les exemples de violences sexuelles sur mineurs, couvertes par l'Église ainsi que son point de vue sur la sexualité ont largement atteint sa réputation, et donc son influence.

L'espérance reste présente, malgré les imperfections de l'Église, grâce à la chaîne de transmission de la Bonne Nouvelle, de l'Évangile qui n'a pas été rompue depuis vingt siècles – les femmes y ont largement contribué. Dans ce cadre, il n'est pas inutile de mentionner, en France, des lieux contribuant à l'émergence des perspectives nouvelles pour l'Église et la société (citons, entre autres, le Centre Sèvres, le Collège des Bernardins) que certains d'entre nous ont déjà eu l'opportunité de fréquenter.

Il est temps de bâtir l'Église de demain : celle d'une communauté d'hommes et de femmes responsables, enracinés en Jésus-Christ, porteuse de sens, de vie et d'espérance, capable d'initiative et de créativité.

La révolution viendra d'en bas, des communautés de base.

-
- 2- **S'agissant des thèmes et calendrier de la suite de nos activités pour 2023, notre prochain rendez-vous est fixé au jeudi 23 mars 2023** à partir de 19 heures chez Hélène et Patrick.

Thèmes à l'ordre du jour

- 1) **Synodalité** (cf. la synthèse qui précède) et Promesses d'Église, quelles suites ? Avec la participation en distanciel (visio) de Monique BAUJARD, présidente des Amis de La Vie, de 19h30 à 20h15 environ).
- 2) **Transition écologique** (Laudato Si', etc.) et nouvelles solidarités, quelles pratiques ?
Pour ce thème-ci, prière de vous reporter, d'ores et déjà, à la proposition de lecture de Patrick dans son mail du 28/02/23.

Remarque 1 : ce thème de l'écologie sera évidemment repris lors de notre réunion du 11 mai 2023 (le lieu reste à déterminer).

Remarque 2 : pour notre rencontre du 23 mars, un lien pour la visio-conférence Zoom sera envoyé par mail à ceux qui ne pourront pas faire de déplacement.

Remarque 3 : nos échanges étant suivis d'un repas pris en commun, un lien 'Framacalc' vous sera envoyé afin d'y mentionner les mets que vous comptez proposer.

Les secrétaires de séance, Lubiku et André

